



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## contraception

Question écrite n° 29060

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la méconnaissance du préservatif féminin. Des associations visant à sensibiliser les prostituées sur les risques de contagion du Sida ont constaté que l'existence du préservatif féminin était ignorée, non seulement du grand public, mais aussi d'une partie du corps médical. Il lui demande donc s'il envisage de mener une campagne de communication pour promouvoir ce moyen de protection qui permettrait, dans un même temps, de remobiliser les jeunes qui ont actuellement tendance à oublier les risques de contagion des maladies sexuellement transmissibles.

### Texte de la réponse

Depuis 1998, la promotion du préservatif féminin est une des priorités du programme national de prévention des risques sexuels chez les femmes. Ce programme d'action, précisément fondé sur la mise en évidence de « vulnérabilités spécifiques aux femmes », s'attache, au-delà de la nécessaire acquisition, ou actualisation, des connaissances, à rendre les femmes actrices de leur prévention, et promeut une vision transversale et globale de la prévention des risques liés à la sexualité. Un travail en profondeur sur les facteurs de risques particuliers (violences ou contraintes culturelles par exemple) permet une réelle « singularisation » de la prévention au féminin. Dans ce cadre le préservatif féminin est très largement et gratuitement promu. Un stock de préservatifs féminins, gratuits pour tout organisme mettant en oeuvre des actions et des programmes de prévention, est disponible auprès de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Sa diffusion atteint aujourd'hui environ 1 600 000 unités. Diverses campagnes locales initiées ou soutenues par l'Etat dans plusieurs régions ou départements et notamment : Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne, Picardie, Alsace, Seine-Saint-Denis, Pyrénées Orientales, Hérault, Essonne, Val-de-Marne ont eu lieu pour promouvoir ce produit. Depuis le 20 novembre 2003, l'opération « Préservatif à 1 euro », conçue par Sida Info Service, et rendue possible par l'aide logistique et financière de l'État et le soutien de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, est en cours. Cette opération, au-delà de son objectif premier, l'accessibilité de ce produit dans les circuits commerciaux classiques (notamment les pharmacies), doit permettre de mettre à nouveau l'accent sur la féminisation de l'épidémie et la nécessité de maintenir la vigilance. Les résultats de cette campagne permettront de mieux appréhender les demandes pour ce produit, et les mesures éventuelles à prévoir pour renforcer son accessibilité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29060

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 2003, page 8921

**Réponse publiée le :** 27 janvier 2004, page 726